

MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 24 FEVRIER 2023

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le ...28... février... 2023

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H30.

<u>Nombre de membres en exercice :</u>	15
<u>Présents</u>	9
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Charles GRAFF, Mme Patricia ROLLAND, Mme Sophie BOEGLIN, M. Noël MULLER, Mme Catherine WEIGEL, M. Michel JENATTON, Mme Denise HERTH	
<u>Absents excusés et non représentés</u>	0
<u>Absents non excusés :</u>	0
<u>Ont donné procuration :</u>	6
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER	
Mme Adrienne CAMPILLO à Mme Patricia ROLLAND	
Mme Isabelle DEBECKER à M. Charles GRAFF	
Mme Natacha MEYER à Mme Denise HERTH	
Mme Karine RISBOURG à Mme Catherine WEIGEL	
M. Jean-Jacques VOGELSPERGER à M. Pierre LIPP (arrivé au point VI B)	
<u>Secrétaire de séance :</u> Mme Catherine WEIGEL	
<u>Secrétaire auxiliaire de séance :</u> Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Deux auditeurs extérieurs assistaient à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

I/ ADMINISTRATION GENERALE

A) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU JEUDI 26 JANVIER 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

A) MODIFICATION DES TARIFS 2023

Ce point est adopté à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

B) MODIFICATION DES INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Ce point est adopté à l'unanimité.

C) FIXATION DES TARIFS POUR LA REGIE BOISSONS

Ce point est adopté à l'unanimité.

III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

NEANT

IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

NEANT

VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

NEANT

VII/ DIVERS

A) REMERCIEMENTS

B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h53.

Le Maire,

Gilbert IFFRIG



Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur www.eschentzwiller.fr

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire